# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

### Décision du 30 janvier 2023

fixant la liste des représentants du personnel siégeant au sein de la formation spécialisée du comité social d'administration de proximité placé auprès du premier président de la cour d'appel de Douai

NOR: JUSB2305305S

### Le premier président de la cour d'appel de Douai

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2022 relatif au mode de désignation des représentants du personnel aux instances de dialogue social relevant du ministère de la justice ;

Vu le décision du 2 janvier 2023 fixant la liste des organisations syndicales et de leurs représentants aptes à siéger au sein du comité social d'administration de proximité placé auprès du premier président de la cour d'appel de Douai;

Vu les désignations transmises par les organisations syndicales aptes à siéger au sein de ce comité ;

#### Décide:

#### Article 1er

La liste des représentants titulaires et suppléants siégeant au sein de la formation spécialisée du comité social d'administration de proximité placé auprès du premier président de la cour d'appel de Douai est fixée comme suit :

ORGANISATIONS SYNDICALES	MEMBRE(S) TITULAIRE(S)	MEMBRE(S) SUPPLEANT(S)
UNSa SJ - USM (4 sièges)	DEROZIER Lynda TONNEL Edouard	VILAIN Samuel AVERLAND Agnès
	LECOMPTE Corinne	VALTON Virginie
	BOURGEOIS Christophe	SCHWARTZ Stéphanie

CGT - SM	RICOUS Carole	BACHORZ Catherine
(2 sièges)	ONGARO Eleonora	CARLIER Michel
FO - JUSTICE (1 siège)	GUEMRA Karine	LUTSEN Alexia

# Article 2

Les membres titulaires et suppléants sont nommés pour un mandat de quatre ans.

## Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 30 janvier 2023

Le premier président,

Jean SETTHER